

Notre référence : 2401 321

Le 30 janvier 2024

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 16 janvier 2024, visant à obtenir la mise à jour des données relatives au nombre de dossiers de maltraitance envers une personne aînée (65 ans et plus), en fonction du type de maltraitance (financière, physique, sexuelle) pour l'année 2023.

En conformité avec la Loi sur l'accès, nous vous transmettons, ci-dessous, un tableau faisant état des renseignements demandés pour la période visée.

Afin de vous permettre d'apprécier le tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne soient pas exhaustives, puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

## NOMBRE DE DOSSIERS DE MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS (65 ANS ET PLUS) EN 2023

Type de maltraitance	Nombre de dossiers
Financière	2967
Physique	1672
Sexuelle	77

Source: Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique, Sûreté du Québec

Mise à jour: 24 janvier 2024

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.gc.ca.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

## ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels 50-3503 (2016-06-22)